



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL QUADRETTES M3 2023

17 et 18 JUIN à CLUNY

Ce championnat sera organisé par **la BOULE CLUNYSOISE** les **samedi 17 et dimanche 18 juin** et qualifiera

3 équipes

pour les Championnats de France qui se dérouleront les **21-22-23 juillet** au **PUY-en-VELAY (43)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat débutera le **samedi en poules à 14h**.

Toutes les parties de ce championnat se joueront en 13 points et seront limitées à 2h.

A noter : suivant le nombre d'équipes engagées au début de la compétition, des **cadrages** seront possibles **le dimanche matin à 9h30**. Les parties qualificatives débuteront **le dimanche à 14h00**.

REGLEMENTATION

Tous les joueurs de l'équipe (4 ou 5) doivent être licenciés à la même ASB-ESB. **1 seul joueur M3 obligatoire par équipe**. 2, 3 ou 4 joueurs classés 4^{ème} division peuvent jouer dans l'équipe s'ils n'ont pas participé aux Championnats Quadrettes de Secteur dans leur catégorie. **Un joueur F-18 ou G-18 médicalement surclassé peut participer.**

Sur le terrain, tous les joueurs de l'équipe devront porter une tenue uniforme (haut obligatoire).

Tous les participants devront être en possession d'une licence réglementaire : **cachet médical obligatoire**, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur.

Les équipes devront présenter leurs licences au secrétariat avant le début de la compétition.

Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences avant le début de la compétition et d'appliquer le règlement le cas échéant (en particulier sur les tenues).

ENGAGEMENT : 30 € / quadrette. La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

INDEMNITES : 20 € par partie jouée et gagnée en poule ; **25 €** : **cadrages** et parties qualificatives ; **35 €** : finales.

POINTS DE CATEGORISATION : 2 points par partie jouée et gagnée.

INSCRIPTIONS : Les engagements **correctement remplis** se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB 71 jusqu'au **jeudi 8 juin** (délai de rigueur).

LE BUREAU DU CSB 71



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL QUADRETTES M4 2023

CHAMPIONNAT de SECTEURS le dimanche 30 avril

Dans chaque Secteur se dérouleront des éliminatoires le **dimanche 24 avril**.

Chaque Président de Secteur est chargé d'organiser ces éliminatoires : lieu, engagement de 30 €/équipe, tirage au sort, désignation d'un arbitre, secrétariat, indemnités, compte-rendu, contacts avec la presse, ...

Ces éliminatoires qualifieront au minimum **3 équipes/secteur** pour le **Fédéral de GENELARD** suivant le tableau ci-dessous avec quota de base fixe, variante d'après la participation 2023.

Le nombre d'équipes engagées doit être envoyé à secretariat@csb71.com et à Daniel COTTIN (cottin.daniel@orange.fr ou 06.85.40.32.39) par les Présidents de Secteurs **impérativement le lundi 17 avril**.

	SECTEUR 2		SECTEUR 3		SECTEUR 4	
<u>TOTAL = 24</u>	Base	Participation 2023	Base	Participation 2023	Base	Participation 2023
NOMBRE DE QUALIFIES	3		3		3	

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition se déroulera en **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **2h**.

REGLEMENTATION

Tous les joueurs (4 ou 5 /équipe) doivent être licenciés 4^{ème} division à la même ASB-ESB. **Un joueur F-18 ou G-18 médicalement surclassé peut participer.**

Sur le terrain, tous les joueurs de l'équipe devront obligatoirement porter une tenue uniforme (haut).

Tous les participants devront être en possession d'une licence réglementaire : cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur.

Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences et d'appliquer le règlement le cas échéant.

POINTS de CATEGORISATION : 1 point par partie jouée et gagnée. **Noter le classement dans chaque poule.**

CHAMPIONNAT FEDERAL à CLUNY les 17 et 18 juin

Ce championnat sera organisé par **la BOULE CLUNYSOISE** les **samedi 18** et **dimanche 19 juin**.

Il regroupera les **24** équipes qualifiées lors des championnats de Secteurs et qualifiera **3 quadrettes** pour les **Championnats de France** qui se dérouleront les **21-22-23 juillet** au **PUY-en-VELAY (43)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

La compétition commencera le **samedi 18 juin à 14h**. Elle se déroulera par poules (6 poules de 4).

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **2h**.

Les **12 équipes qualifiées** le samedi se retrouveront le **dimanche à 14h**.

L'équipe présente devra être identique à celle qui s'est qualifiée en Secteur. **Les équipes devront déposer leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée** (logiquement le contrôle aura été effectué au niveau des secteurs).

Sur le terrain, tous les joueurs de l'équipe devront obligatoirement porter une tenue uniforme (haut).

Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences avant le début de la compétition et d'appliquer le règlement le cas échéant (en particulier sur les tenues).

INDEMNITES ET RECOMPENSES :

20 € par partie jouée et gagnée en poule ; **25 €** : parties qualificatives ; **35 €** : finales.

POINTS DE CATEGORISATION : 1 point par partie jouée et gagnée.

LE BUREAU DU CSB 71